

Tous pour Jarville

Que cachent ces manques de transparence ?

Chères Jarvilloises, chers Jarvillois,

Le 30 mai 2023 nous écrivions au Maire : "Conformément à l'article L2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, Gilles Gechter et moi-même souhaitons consulter différentes pièces comptables avant de nous prononcer sur le compte administratif 2022 qui nous sera soumis à délibération au prochain Conseil Municipal".

Il nous a été demandé une liste exhaustive que nous avons fournie.

Nous souhaitons consulter la facture et les devis qui concernaient l'achat du 15 11 2022 : 1 canapé, 2 fauteuils, 1 table basse pour le bureau du Maire. Parce que, acheter un salon à 8 800 €, près de 7 fois le SMIC, pour un bureau provisoire, dans la conjoncture difficile que vivent les Jarvillois, nous paraît être dans la démesure. Nous souhaitons vérifier que tout avait été fait dans les règles des achats de la fonction publique. Sur le plan politique nous pouvons dire que cet achat inconsidéré est déplorable. Nous aurions compris l'achat d'un canapé à "la Benne Idée" pour soutenir cette association d'insertion mais pas l'achat dans l'un des magasins d'ameublement les plus chers. Dans le même temps, même pas de médaille pour récompenser les jeunes à la fête du sport à l'école... Ceci est loin d'être républicain.

Le 7 juin 2022, la ville a confié à une agence de voyages d'affaires, l'organisation de ses déplacements professionnels et protocolaires. Nous voulions consulter les factures des prestations des Lot 1 et Lot 2 ainsi que les contreparties. Ces prestations des Lot 1 et Lot 2 étaient estimées, le 7 juin 2022, respectivement à 3 000 € et 10 000 €. Nous souhaitons connaître les montants précis et surtout les contreparties. Qui a voyagé ? Pour quelles missions ? Pas de transparence. Pourquoi ?

Le 13 12 2022 le Conseil Municipal a donné lieu à des agapes. Nous voulions consulter les

factures et les listes des invités et des participants à cette collation. Ont participé à ces agapes, une partie du Conseil Municipal, mais pas l'ensemble, une partie du Conseil Consultatif, mais pas l'ensemble, une partie du personnel, mais pas l'ensemble, essentiellement des membres du syndicat jaune que le Maire a créé ainsi que quelques personnes. Nous souhaitons connaître l'objet, le montant pour les Jarvillois et les liens autres qu'amicaux de cette collation. Pas de transparence. Pourquoi ?

Nous souhaitons connaître la part IFSE et CIA par groupe de catégories A, B et C. Information que le Maire avait pris l'engagement de nous donner. Là encore pas de transparence. Promesse non tenue. Pourquoi ?

Enfin, l'an dernier nous avons demandé au Maire, selon l'article L. 2541-21, de nous présenter "un rapport sur la marche et les résultats de l'ensemble de l'administration pendant l'année écoulée". La réponse se trouve dans le Procès Verbal de la séance du 7 juin 2022 : "Ce rapport sera présenté lors d'un prochain Conseil Municipal". Depuis plus rien. Là encore promesse non tenue !

Non seulement, nos différentes demandes sont restées sans réponse au cours du Conseil Municipal du 9 juin dernier, mais nous avons eu droit, une nouvelle fois, à des insultes de la part du Maire. Est-ce cela la démocratie ? La Majorité, en laissant faire, est complice de ces débordements.

Le Maire nous reproche de ne pas voter le budget. Il oublie que le budget est une autorisation qui lui est donnée d'engager les dépenses, cela est une marque de confiance. Par son comportement, il a perdu notre confiance.